

- Certains produits agricoles, comme la chèvre angora, peuvent également trouver des débouchés intéressants.
- Dans ce secteur précis, de plus en plus de normes techniques sont édictées par la CEE et appliquées par les autorités françaises. Tout comme au Canada, ces normes réglementent plusieurs aspects allant de la production jusqu'à la commercialisation. L'exportateur doit se rappeler que le respect de ces normes lui permettra non seulement de percer le marché français, mais également le marché beaucoup plus vaste de la CEE, qui compte 320 millions d'habitants.

Renseignements supplémentaires :

Communiquer avec Ron Davidson, agent responsable de ce secteur, Ambassade du Canada, Paris (France); tél. : (011.33.1) 47.23.01.01.

Adresse utile

FIPA (Fédération des importateurs de produits alimentaires)
171, avenue Victor Hugo
75116 Paris
Tél. : (1) 47.27.19.06

Autres renseignements

Salons :

Salon international de l'alimentation (SIAL)
Paris, octobre 1988

Salon international de l'agriculture (SIA)
Paris, en mars, chaque année